



UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

Centre d'Excellence Africain pour la Santé de la Mère et de l'Enfant
(CEA-SAMEF)



DIPLÔME D'ETUDES SPÉCIALISÉES (DES) GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE

Objectifs de stages

Coordinateur du programme
Pr. Jean Charles Moreau

Édition
2017

La volonté du CEA-SAMEF à développer des programmes de formation de qualité et des domaines de compétences ciblées a rendu nécessaire l'adoption de référentiels aux exigences internationales. Dans la mise en œuvre de son programme d'accréditation, le CEA-SAMEF a procédé à l'alignement de son offre de formation aux référentiels nationaux, régionaux et internationaux, de façon à rendre éligibles les programmes à l'accréditation.

En 1996, le Collège Royal des Médecins et Chirurgiens du Canada (CRMCC) a adopté le Référentiel CanMEDS, un cadre de formation médicale qui définit les compétences essentielles des médecins. Le cadre CanMEDS a eu un impact majeur : il est utilisé par les 17 facultés canadiennes de médecine et il est reconnu et utilisé partout dans le monde. En 2009, le Collège royal a créé le Collège royal Canada International, qui facilite la mise en œuvre d'initiatives internationales. La collaboration avec des institutions sœurs d'autres pays fait partie des activités d'élargissement du rayonnement du Collège royal sur la scène internationale. Cela a conduit nécessairement le CEA-SAMEF à établir un partenariat dans le but de l'accompagnement par cette prestigieuse institution dans son processus de reconnaissance internationale. Les programmes visés pour l'accréditation internationale en sont les Diplômes d'Etudes Spécialisés (DES) équivalents des programmes de résidanat canadien.

Les normes applicables ainsi que les informations sur le processus d'agrément des programmes de résidence du Collège royal et internationaux sont les suivants :

- Normes pour les programmes internationaux (Normes internationales de programmes) ;
- Normes pour les établissements internationaux (Normes internationales d'établissements).

L'une des exigences majeures de la conformité à ces normes d'accréditation est l'élaboration et le partage à l'ensemble des parties prenantes (apprenants et équipes pédagogiques) des objectifs de formation. En effet, les objectifs des différents programmes de résidence/spécialité doivent être partagés dans la perspective d'une contextualisation en vue de l'évaluation des programmes de spécialisation inclus dans le plan de mise en œuvre du CEA-SAMEF/UCAD (DES de Gynécologie-Obstétrique, DES de Pédiatrie, DES de Santé Publique).

L'évaluation des programmes de spécialisation s'adosse sur des compétences spécifiques. Le médecin spécialiste formé devra répondre aux qualités suivantes :

1. Expert médical;
2. Communicateur;
3. Collaborateur;
4. Leader;
5. Promoteur de la santé;
6. Erudit;
7. Professionnel.

L'élaboration des objectifs de formation a mobilisé d'abord des ressources internes de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD), notamment celles de la :

- Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontologie (FMPO), singulièrement les équipes pédagogiques engagées dans les processus d'enseignement-apprentissage des différents programmes de spécialisation ;
- Direction de la Cellule Interne d'Assurance Qualité (DCIAQ) de l'UCAD, dont le Directeur, le **Professeur Mamadou SARR**, Pharm. D, PhD, a accompagné les processus d'accréditation nationale, régionale et internationale ;

- Direction des affaires pédagogiques (DAP) de l'UCAD.

Ensuite, les experts internationaux du CRMCC, notamment :

- **Mme Danielle FRECHETTE**, Directrice exécutive, Innovation des Systèmes de Santé et Relations Externes ;
- **Professeur Robert SABBAGH**, B.Pharm, M.Sc, MD, FRCSC, Directeur du programme d'Urologie/ Directeur de la Recherche du Département de Chirurgie / Service d'Urologie/ Faculté de Médecine, CHUS/Université de Sherbrooke/ University of Sherbrooke ;
- **Professeur Tewfik NAWAR**, MD, MSc, FRCPC, FASN, Professeur émérite, Faculté de médecine, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, Québec, Canada.

Ces experts ont permis aux différentes équipes pédagogiques de s'approprier :

- les normes et de la démarche pour la reconnaissance / agrément du Collège royal ;
- le référentiel CanMEDS ;
- la méthodologie d'élaboration des objectifs de formations réalistes et des approches pertinentes pour l'enseignement ;
- la méthodologie de développement d'approches pertinentes pour l'évaluation des apprentissages.

Aussi, dans le but de garantir la qualité des programmes de formation, notamment au niveau des pratiques cliniques, le CRMCC a mis en place des procédures d'accréditation visant à attester des compétences des équipes pédagogiques à piloter ces programmes et à délivrer des diplômes dans les domaines des Sciences de la Santé, en conformité avec les exigences normatives du cadre CanMEDS.

Les procédures d'évaluation et d'accréditation visent principalement :

- l'évaluation des compétences des enseignants ;
- l'évaluation des compétences des apprenants ;
- la qualification des sites de formation.

Les avantages liés à l'accréditation des programmes de formation, notamment les diplômes de spécialités, sont multiples ; on peut citer :

- une labellisation des centres de formation et de spécialisation ;
- une acquisition de compétences transversales, notamment dans les autres domaines que l'expertise médicale ;
- la conformité à des standards de niveau international, en particulier européens et nord-américains ;
- la reconnaissance internationale des programmes de formation.

Le processus d'accréditation des programmes de formation constitue ainsi un outil de reconnaissance et de renforcement des capacités des professionnels en matière de qualité des soins et services de santé. Il doit être considéré comme un instrument flexible et dynamique, adapté au contexte national, dans une perspective d'amélioration continue.

Professeur Jean Charles MOREAU
Directeur du CEASAMEF



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Pr Jean Charles Moreau
- Pr Alassane Diouf
- Pr Cheïkh Tidiane Cissé
- Pr Mariame Guèye Ba
- Pr Philippe Marc Moreira
- Pr Mamadou Lamine Cissé (Thiès)
- Pr Serigne Modou Kane Guèye (Ziguinchor)
- Pr Marie Edouard Faye Diémé
- Pr Magatte Mbaye (Saint-Louis)
- Dr Mouhamadou Tété Diadiou
- Dr Abdoul Aziz Diouf
- Dr Mamour Guèye
- Dr Mariétou Thiam Coulibaly (Thiès)
- Dr Mohamed Mansour Niang
- Dr Ousmane Thiam (Saint-Louis)
- Dr Omar Gassama
- Dr Moussa Diallo
- Dr Mame Diarra Guèye

INTERVENANTS EXTÉRIEURS À LA CHAIRE

- Dr Assane Diop
- Dr Papa Alassane Lèye
- Pr Louise Fortes Deguenonvo
- Dr Khardiata Diallo Mbaye
- Dr Ibou Thiam
- Dr Thierno Oumar Soko
- Pr Macoumba Gaye
- Dr Doudou Diouf
- Dr Jeanne Diaw
- Dr Mor Ngom
- Dr Ndèye Fatou Ngom Faye
- Dr El Hadj Mockhtar Mboup
- Dr Modou Guèye
- Dr Djénéba Fafa Cissé
- Dr Yaay Joor Dieng
- Pr Papa Moctar Faye
- Pr Fatoumata Ly
- Pr Moussa Seydi

SOMMAIRE

- 06 I. PREMIÈRE ANNÉE DE SPÉCIALISATION
- 10 II. DEUXIÈME ANNÉE DE SPÉCIALISATION
- 18 III. TROISIÈME ANNÉE DE SPÉCIALISATION
- 26 IV. QUATRIÈME ANNÉE DE SPÉCIALISATION
- 34 V. PARCOURS DE STAGE
- 36 VI. GRILLE DE STAGE



1.

PREMIÈRE ANNÉE
DE SPÉCIALISATION

1.1. EXPERT MÉDICAL

1.1.1. Objectif général

Permettre au médecin en première année de spécialisation en Gynécologie-Obstétrique de maîtriser les principes de base essentiels à la chirurgie, de s'initier à la prise en charge des urgences, et d'acquérir des compétences dans le domaine des soins obstétricaux et néonataux essentiels ainsi qu'en santé reproductive.

1.1.2. Objectifs spécifiques

1.1.2.1. Stage en Chirurgie générale et en Unité de Soins Intensifs Chirurgicaux

- Connaître l'équilibre acido-basique, les électrolytes, les différents solutés de remplissage
- Principes de guérison de plaies
- Évaluation des facteurs de risques opératoires
- Indications, contre-indications et complications reliées aux transfusions
- Préparation générale du patient pour la chirurgie, y compris l'asepsie
- Complications post-opératoires usuelles tant respiratoires que cardiovasculaires, infectieuses ou hémorragiques
- Principes de base du support nutritionnel
- Utilisation appropriée de l'analgésie et de l'anticoagulation post-opératoires
- Évaluation et traitement des urgences abdominales

À cet effet, le médecin en spécialisation devra être apte à :

- Prescrire de façon appropriée des solutés, de même que les autres remplacements liquidiens
- Développer les différentes techniques de sutures
- Assurer les soins d'une plaie
- Drainer les abcès
- Exciser des lésions mineures superficielles
- Appliquer les mesures d'asepsie associées à la salle d'opération
- Maîtriser les principes de l'évaluation cardio-pulmonaire, de l'évaluation de la perfusion et de l'oxygénation

- Maîtriser les principes de la réanimation cardio-pulmonaire et de la ventilation assistée
- Développer les habilités de maîtrise des accès veineux et artériels
- Connaître les principes du contrôle de l'hémodynamique et du remplacement volémique
- Maîtriser les indications et l'utilisation du monitoring central
- Connaître les indications et l'utilisation des transfusions sanguines et autres produits sanguins

1.1.2.2. Stage en Gynécologie-Obstétrique

Connaître les grands principes diagnostiques, d'investigation et de traitement des conditions suivantes:

- En Gynécologie et Santé de la Reproduction :
 - Cycle menstruel et les troubles menstruels
 - Vulvo-vaginites
 - Infections sexuellement transmissibles
 - Contraception
 - Douleurs abdominales chez la femme
 - Syndrome prémenstruel
 - Puberté / Ménopause
 - Dysménorrhée et dyspareunie
 - Saignements utérins anormaux
 - Lésions vulvaires bénignes
 - Masses pelviennes bénignes
 - Écoulement et saignement vaginaux anormaux chez l'enfant ou l'adolescente
 - Abus sexuels
- En Obstétrique
 - Saignement du premier trimestre (grossesse ectopique, avortement)
 - Suivi prénatal d'une grossesse normale
 - Soins usuels d'une parturiente en travail et de l'accouchement normal
 - Soins du post-partum physiologique

1.1.2.3. Afin d'atteindre ces objectifs, le médecin en spécialisation devra :

- Être capable de faire une évaluation gynécologique y compris la prescription et l'interprétation des examens complémentaires courants
- Être capable de faire une biopsie de l'endomètre
- Être capable de faire une biopsie vulvaire
- Être capable d'insérer et de retirer un stérilet et des implants contraceptifs
- Être capable de prendre en charge une victime d'abus sexuels
- Être capable de faire une évaluation obstétricale y compris la prescription et l'interprétation des examens complémentaires courants
- Interpréter un tracé de monitoring fœtal
- Être capable de procéder, sous supervision directe, à un accouchement vaginal spontané normal
- Être capable d'évaluer un nouveau né et de prodiguer des soins essentiels
- Être capable de procéder, sous supervision directe, à une évacuation de débris utérins en cas d'avortement incomplet

1.2. COMMUNICATEUR

Le but du stage est de permettre au médecin en première année de spécialisation en Gynécologie-Obstétrique de développer le recueil de données auprès de la patiente afin d'en obtenir une histoire complète et au besoin en utilisant les autres ressources telles que la famille, le médecin traitant et/ou référent et lui permettre ainsi de développer un lien médecin- patiente approprié. Il développera aussi sa capacité de fournir des informations pertinentes à la patiente concernant sa condition médicale, son évaluation diagnostique et sa prise en charge thérapeutique.

1.3. COLLABORATEUR

Permettre au médecin en spécialisation en Gynécologie-Obstétrique de développer des habitudes de travail en équipe, que ce soit avec les seniors, les enseignants, les collègues, les étudiants en médecine et tout particulièrement, avec le personnel paramédical des différents services hospitaliers.

1.4. ÉRUDIT

Permettre au médecin en spécialisation en Gynécologie-Obstétrique de s'engager dans un processus d'acquisition continue des connaissances.



2.

DEUXIÈME ANNÉE
DE SPÉCIALISATION

2.1. EXPERT MÉDICAL

2.1.1. Objectif général

Permettre au médecin en deuxième année de spécialisation en Gynécologie-Obstétrique d'être initié à la prise en charge de la pathologie gynécologique et obstétricale et d'acquérir des compétences dans le domaine des soins obstétricaux et néonataux d'urgence complets et de la chirurgie gynécologique et obstétricale.

2.1.2. Objectifs spécifiques

Stage en Gynécologie-Obstétrique

Objectifs de première année plus :

- **Obstétrique**
 - Être apte à effectuer une surveillance prénatale du fœtus au cours d'une grossesse à risque élevé
 - S'initier aux complications médicales et obstétricales les plus courantes de la grossesse : la pathophysiologie, la prévention, l'investigation, le diagnostic, le pronostic, ou la prise en charge des problèmes suivants :
 - Avortements
 - Mort fœtale in utero
 - Grossesse extra utérine
 - Hémorragies pendant la grossesse
 - Grossesse prolongée
 - Grossesses multiples
 - Anomalies du liquide amniotique
 - Menace d'accouchement prématuré et accouchement prématuré
 - Rupture prématurée des membranes
 - Hypertension artérielle et grossesse
 - Cardiopathies et grossesse
 - Angéiologie, phlébologie et grossesse
 - Médicaments et grossesse

- Pathologie digestive et grossesse
- Incompatibilités sanguines fœto- maternelles
- Maladies infectieuses et grossesse
- Malformations utérines et grossesse
- Cancérologie et grossesse
- Tumeur praevia et grossesse
- Diabète et grossesse
- Pathologie endocrinienne et grossesse
- Appendicite et grossesse
- Ictères et grossesse
- Anémies et grossesse
- Hémoglobinopathies et grossesse
- Diagnostic prénatal et conseil génétique
- Maîtriser les soins obstétricaux et néonataux suivant :
 - Indications, méthodes et complications du déclenchement du travail
 - Surveillance du travail y compris le remplissage du partogramme, l'auscultation intermittente d'interprétation, la surveillance électronique du fœtus, l'écographie en salle de naissance, la détermination du pH au niveau du cuir chevelu du fœtus et l'échantillon des gaz du sang cordonal
 - Indications, méthodes et complications du déclenchement artificiel du travail
 - Réanimation du nouveau né
 - Infection périnatale
- Connaître les indications relatives à l'accouchement vaginal assisté et à la césarienne (y compris prise en charge de la présentation autre que par le vertex).
- Connaître les avantages et risques pour la mère et le nouveau-né de l'accouchement vaginal assisté et de la césarienne.

- Connaître les risques et avantages de l'accouchement vaginal après une césarienne.
- Connaître les bases des soins obstétricaux et néonataux d'urgence
- Maîtriser les soins du post-partum pathologique

Pour pouvoir atteindre ces différents objectifs spécifiques à l'obstétrique, le médecin en première année de spécialisation devra :

- Être capable de faire un accouchement vaginal spontané sans complication
 - Réparer une lacération périnéale du 1er ou du 2ème degré
 - Procéder à une amniotomie
 - Installer une électrode interne pour le monitoring du cœur fœtal
 - Participer à une césarienne
 - Maîtriser la réanimation néonatale
 - S'initier aux forceps, ventouses
 - S'initier aux manœuvres obstétricales en cas d'accouchement dystocique par voie basse
 - Procéder à une anesthésie locale ou à une anesthésie par bloc honteux
 - Savoir utiliser l'échographie pour préciser la présentation d'un fœtus, sa viabilité, la localisation placentaire, l'évaluation de la quantité du liquide amniotique
 - Reconnaître et initier la prise en charge des situations d'urgence à l'unité de maternité
 - Être apte à traiter les principales complications du post-partum immédiat et retardé
- Gynécologie
 - Connaître la physiopathologie, le diagnostic et la prise en charge des problèmes suivants :
 - Masses annexielles bénignes, y compris rupture et torsion
 - Leiomyomes utérins

- Douleur pelvienne aigue et chronique
- Endométriose
- Infections pelviennes
- Saignements utérins anormaux
- Grossesse ectopique
- Saignements du 1er trimestre
- Stérilisation féminine
- Incontinence urinaire
- Prolapsus utérin, colpocèle, cystocèle, rectocèle et entérocele
- Douleurs vulvaires et dyspareunie
- Lésions vulvaires bénignes
- Hématome et infection d'une plaie chirurgicale (y compris abcès)
- Déhiscence d'une plaie chirurgicale et hernie à l'incision
- Complications post-opératoires
- Assurer des soins pré-opératoires et post-opératoires de qualité
 - Évaluer les facteurs de risque périopératoires
 - Connaître les principes et utilisation appropriée du soutien nutritionnel
 - Connaître les principes de la guérison normale et anormale des plaies
 - Connaître les principes chirurgicaux généraux, y compris fermeture des plaies
 - Connaître les principes de prévention des complications post opératoires
 - Reconnaître et traiter les complications post opératoires
- Connaître l'anatomie, les indications et contre-indications, les risques, les avantages, les conditions pathologiques, de même que les options d'instrumentation reliés aux interventions chirurgicales suivantes :

- La césarienne
- L'Aspiration Manuelle/Électrique Intra Utérine
- La ligature tubaire
- Les différentes hystérectomies
- Les chirurgies annexielles
- Les principaux types de chirurgie du plancher pelvien
- Les approches laparoscopiques
- Les approches hystéroscopiques

Pour pouvoir atteindre ces différents objectifs spécifiques à l'obstétrique, le médecin en deuxième année de spécialisation devra :

- Maîtriser les techniques de base d'ouverture et de fermeture de la paroi abdominale.
- Connaître les différents types d'incisions utilisées en gynécologie de même que les différents types d'entrée en laparoscopie.
- Connaître les différents types de fermetures tant en laparotomie qu'en laparoscopie.
- Maîtriser les exercices prévus au laboratoire de simulation
- Pouvoir effectuer une aspiration manuelle/électrique intra utérine, un curetage et curetage utérin
- Assister aux chirurgies pour grossesse ectopique
- Assister aux chirurgies vulvaires (selon la complexité)
 - Vestibulectomie
 - Périnéoplastie
 - Plastie des petites lèvres
 - Drainage d'un abcès de la glande de Bartholin (marsupialisation ou cathéter de Word)
 - Bartholinectomie
- Assister aux différentes chirurgies abdominales pour les pathologies

- utérines et/ou annexielles :
 - Hystérectomie avec ou sans salpingo-ovariectomie
 - Ovariectomie
 - Kystectomie
 - Cure d'endométriose
- Assister aux différentes chirurgies vaginales
 - Hystérectomie vaginale
 - Cure de rectocèle
 - Cure de cystocèle
 - Cure d'entérocele
- Assister aux chirurgies laparoscopiques complexes
 - Hystérectomie sub-totale
 - Ovariectomie
 - Salpingectomie
 - Salpingostomie
 - Cure d'endométriose
- Assister aux chirurgies anti-incontinence et aux chirurgies complexes du plancher pelvien
 - Urétropexie TVT, TOT ou Burch
 - Colposacropexie
 - Suspension sacro-spineuse

2.2. COMMUNICATEUR

Dans son rôle de communicateur, il aura à développer une relation thérapeutique particulière avec les femmes porteuses d'une grossesse pathologique, celles admises pour le processus du travail et de l'accouchement ou encore avec celles qui consultent

en vue d'une chirurgie gynécologique. Il aura à être très à l'écoute des besoins spécifiques de ces parturientes de même qu'aux besoins des membres de la famille qui entoureront ces parturientes, de même qu'auprès des femmes ayant eu à vivre l'expérience de la chirurgie ainsi que de leurs accompagnateurs.

2.3. COLLABORATEUR

C'est également au cours de cette année qu'il développera le plus ses compétences de collaborateur, puisqu'il sera amené à travailler avec divers professionnels dans le domaine de l'obstétrique, tels que les sages femmes, les anesthésistes, l'équipe de néonatalogie. Il en sera de même au niveau du bloc opératoire où il aura collaboré avec le personnel infirmier attitré à la salle d'opération, mais également ceux prodiguant les soins en hospitalisation et les autres médecins qui auront à traiter avec lui les patientes en pré et postopératoire.

2.4. GESTIONNAIRE

Sur le plan de la gestion, il commencera à s'impliquer dans le processus de programmation et d'évaluation de l'acte médical, tant du point de vue obstétrical que de la gynécologie chirurgicale, en participant activement aux réunions du programme opératoire.

2.5. ÉRUDITION

Sur le plan cognitif, il aura à collaborer aux différents projets de recherche en cours et qui ont été structurés par les autres médecins en spécialisation du programme et/ou les différents enseignants de la chaire et il aura à élaborer un projet de recherche personnel pour son mémoire. De plus, au cours de cette année, il aura à comprendre le processus d'analyse critique de la littérature et l'appliquer à certains articles publiés dans le domaine de la gynécologie-obstétrique.

2.6. PROFESSIONNEL

La 2ème année lui permettra d'appliquer les concepts de soins de qualité en obstétrique, de même qu'en chirurgie gynécologique, de façon quotidienne et continue. C'est également au cours de cette année qu'il sera amené à assurer de façon semi-autonome des actes de soins, autant au niveau des soins obstétricaux que de la chirurgie gynécologique.



3.

TROISIÈME ANNÉE
DE SPÉCIALISATION

3.1. EXPERT MÉDICAL

3.1.1. Objectif général

Permettre au médecin en troisième année de spécialisation en Gynécologie-Obstétrique de maîtriser la prise en charge de la pathologie gynécologique et obstétricale, de la chirurgie gynécologique et obstétricale, et d'être initié au dépistage du cancer du cancer du col utérin. Durant cette 3ème année de formation, le médecin en spécialisation aura à développer de nouvelles connaissances dans des domaines connexes de la gynécologie-obstétrique tels que la sexologie, l'urogynécologie (et/ou pelvipérinéologie), de même qu'en colposcopie.

3.1.2. Objectifs spécifiques

3.1.2.1. Stage en Gynécologie-Obstétrique

Objectifs de deuxième année plus :

- **Obstétrique :**
 - Maîtriser la prise en charge des complications médicales et obstétricales les plus courantes de la grossesse : Connaître la pathophysiologie, la prévention, l'investigation, le diagnostic, le pronostic, ou la prise en charge des problèmes suivants :
 - Avortements
 - Mort fœtale in utero
 - Grossesse extra utérine
 - Hémorragies pendant la grossesse
 - Grossesse prolongée
 - Grossesses multiples
 - Anomalies du liquide amniotique
 - Menace d'accouchement prématuré et accouchement prématuré
 - Rupture prématurée des membranes
 - Hypertension artérielle et grossesse
 - Cardiopathies et grossesse
 - Angéiologie, phlébologie et grossesse

- Médicaments et grossesse
 - Pathologie digestive et grossesse
 - Incompatibilités sanguines fœto- maternelles
 - Maladies infectieuses et grossesse
 - Malformations utérines et grossesse
 - Cancérologie et grossesse
 - Tumeur praevia et grossesse
 - Diabète et grossesse
 - Pathologie endocrinienne et grossesse
 - Appendicite et grossesse
 - Ictères et grossesse
 - Anémies et grossesse
 - Hémoglobinopathies et grossesse
 - Diagnostic prénatal et conseil génétique
 - Maîtriser les techniques des interventions obstétricales courantes : césariennes, hystérectomies, cures de grossesse extra-utérines, cerclage du col utérin,
 - Pour pouvoir atteindre ces différents objectifs spécifiques à l'obstétrique, le médecin en troisième année de spécialisation devra :
 - Procéder sous supervision directe à une césarienne, une hystérectomie d'hémostase, une cure chirurgicale de grossesse extra utérine, un cerclage du col utérin
 - Appliquer en toute sécurité un forceps, une ventouse
 - Réparer de façon autonome les déchirures du 3ème et 4ème degrés
 - Maîtriser les manœuvres obstétricales en cas d'accouchement dystocique par voie basse
- Gynécologie

Objectifs de deuxième année plus :

- Pouvoir effectuer sous supervision directe plusieurs chirurgies abdominales pour les pathologies utérines et/ou annexielles non-complexes :

- Hystérectomie avec ou sans salpingo-ovariectomie
- Ovariectomie
- Kystectomie
- Participer aux chirurgies vaginales :
 - Hystérectomie vaginale
 - HVAL
 - Cure de rectocèle
 - Cure de cystocèle
 - Périnéoplastie
- Assister aux chirurgies anti-incontinence et aux chirurgies complexes du plancher pelvien
 - Urétropexie TVT, TOT ou Burch
 - Colposacropexie
 - Suspension sacro-spineuse
- Effectuer sous supervision directe des chirurgies vulvaires non complexes
 - Plastie des petites lèvres
 - Exérèse de lésions bénignes
 - Drainage d'un abcès de la glande de Bartholin
- Participer à plusieurs chirurgies laparoscopiques non-complexes
 - Kystectomie
 - Salpingectomie
 - Ovariectomie
 - Fulguration d'implants endométriotiques.
- Assister aux hystérosopies opératoires sous anesthésie générale pour les cas suivants :
 - Résection de polype ou myome sous-muqueux (au moins en partie)
 - Ablation de l'endomètre
 - Résection de cloisons, de synéchies

3.1.2.2. Stage en Urogynécologie

- Comprendre la fonction sexuelle normale
- Connaître les principes d'investigation, les examens complémentaires et le traitement des troubles de la fonction sexuelle, y compris la dyspareunie, le vaginisme, l'inappétence sexuelle et l'anorgasmie
- Comprendre les différentes pathologies urinaires basses, de même que les problèmes reliés au relâchement du plancher pelvien chez la femme (incontinence fécale, douleur pelvipérinéale)
- Connaître les principes d'investigation et les examens pertinents pour ces différentes pathologies, avec un intérêt particulier pour l'incontinence urinaire, et pouvoir établir le lien entre les résultats de ces examens et les observations de l'examen clinique
- Connaître les différentes approches de traitement de l'incontinence urinaire d'effort, de l'incontinence urinaire par instabilité vésicale, de l'incontinence fécale, du relâchement pelvien, des douleurs pelvipérinéales
- Connaître les principes de traitement des traumatismes urétéraux et vésicaux reliés aux chirurgies gynécologiques.
- Connaître les principes de prévention et de rééducation tant pour les problèmes d'incontinence urinaire, fécale, que pour les problèmes de relâchement pelvi-périnéal

Pour atteindre ces objectifs, le médecin en troisième année de spécialisation devra être capable de :

- Faire l'interrogatoire et l'examen pelvi-périnéal complet dans les cas de :
 - Troubles sexuels
 - Incontinence urinaire
 - Incontinence fécale
 - Prolapsus utérin
 - Cystocèle et rectocèle
 - Colpocèle
 - Entérocele
 - Fistule obstétricale

- Connaître les indications de :
 - Bilan urodynamique
 - Cystoscopie
 - Manométrie anorectale
 - Étude électromyographique du plancher pelvien
- Être apte à faire un examen pelvipérinéal complet, incluant :
 - Test à l'effort (épreuve de Marshall-Bonney)
 - Q-tip test (épreuve du coton-tige)
 - Cystoscopie diagnostique
 - Évaluation des muscles du plancher pelvien
- Connaître les principes de prise en charge des troubles de la fonction sexuelle chez la femme
- Connaître les différentes chirurgies de l'incontinence urinaire, de l'incontinence fécale, du relâchement pelvien, des fistules obstétricales et les autres modalités thérapeutiques, tels que la rééducation périnéale.

3.1.2.3. Stage en Oncologie gynécologique

- Connaître l'épidémiologie, la pathophysiologie, l'investigation, le diagnostic et la prise en charge des :
 - Infection aux VPH
 - Condylomes
 - Atypies des cellules pavimenteuses de significations indéterminées
 - Atypies des cellules glandulaires de signification indéterminées
 - Lésions intra-épithéliales de bas et haut grade du col utérin, du vagin et de la vulve
 - Carcinome épidermoïde du col utérin : in situ et envahissant
- Connaître les lignes directrices en vigueur et indications pour le dépistage du cancer du col
- Être capable d'effectuer un counselling pour la prévention des infections aux VPH incluant les conseils sur la prévention des ITS et la vaccination.

- Participer aux examens d'Inspection Visuelle par Acide acétique (IVA) et Lugol (IVL) ainsi qu'aux colposcopies complètes avec ou sans biopsie, y compris le curetage endocervical (CEC)
- Être capable de reconnaître en colposcopie et en IVA/IVL les pathologies du col nécessitant un suivi et/ou un traitement
- Connaître les indications du suivi en IVA/IVL, en colposcopie, de la cryothérapie, du LEEP et de la conisation au bistouri.
- Participer aux séances de cryothérapie du col utérin et de conisation par électrochirurgie (LEEP)

3.2. COMMUNICATEUR

Durant ces stages, le médecin en spécialité devra de plus en plus développer une approche d'écoute du patient, surtout dans des domaines tels que la pelvi-périnéologie et apprendre à développer une nouvelle expertise dans l'évaluation de l'histoire du patient, plus particulièrement en périnéologie, colposcopie, urogynécologie.

3.3. COLLABORATEUR

Il aura à développer de nouveaux apprentissages de collaboration puisqu'il aura à travailler avec de nouveaux intervenants tels que pathologistes, urologues, sexologues, colposcopistes. Il devra de plus en plus fréquemment collaborer avec des équipes multidisciplinaires.

3.4. PROMOTEUR DE LA SANTE

Au cours des activités en oncologie et en pelvi-périnéologie, il aura l'occasion d'explorer ces aspects de promotion de santé et d'y appliquer ses compétences notamment dans le dépistage et la prévention des cancers du col de l'utérus.

3.5. ÉRUDIT

Le médecin en spécialité aura à utiliser de nouvelles sources d'apprentissages, de nouvelles banques de données compte tenu de la diversité des stages qu'il aura à faire durant cette année. Il poursuivra la préparation de son mémoire notamment la phase rédactionnelle.

3.6. PROFESSIONNEL

Au cours de cette 3ème année de formation, le médecin en spécialité atteint un certain degré de maturité dans sa formation et dans sa façon de donner des soins de santé, mais c'est également une période où il développe de plus en plus de nouveaux contacts professionnels avec de multiples autres intervenants et par le fait même, poursuit le développement de son nouveau rôle professionnel de consultant en obstétrique-gynécologie.



4.

QUATRIÈME ANNÉE
DE SPÉCIALISATION

4.1. EXPERT MÉDICAL

Durant cette quatrième année, le médecin en spécialisation aura à approfondir ses connaissances dans les domaines de la pathologie médico-chirurgicale gynécologique et obstétricale, de l'urogynécologie, de la sexologie. Il sera initié dans deux principaux domaines de surspécialité en gynécologie-obstétrique : l'oncologie gynécologique et mammaire et la prise en charge de l'infertilité. De plus, il aura à apprendre à développer une approche communautaire par un stage rural dans un centre hospitalier régional et apprendre à travailler dans un cadre de pratique d'un milieu non universitaire.

4.1.1. Stage rural

4.1.1.1. Objectifs généraux

- Permettre au médecin en spécialisation l'expérience d'une pratique en milieu non universitaire
- Permettre de développer un intérêt pour une pratique en milieu rural
- Permettre de se familiariser avec la prestation de soins de santé en milieu communautaire
- Permettre de développer ses capacités en matière de prévention et de promotion de la santé en milieu communautaire

4.1.1.2. Objectifs spécifiques

- Être capable de jouer un rôle de praticien en gynécologie-obstétrique au service des urgences, en salle d'accouchement et en hospitalisation
- Participer activement à titre d'assistant ou de 1er intervenant, aux différentes chirurgies gynécologiques et obstétricales, selon la complexité des cas
- Participer activement à titre d'assistant ou de 1er intervenant, aux différents accouchements, selon la complexité des cas
- Collaborer au mécanisme d'évaluation de l'acte en centre hospitalier

4.1.2. Stage en oncologie gynécologique et mammaire

4.1.2.1. Objectifs généraux

- Le médecin en spécialisation devra se familiariser avec les affections rencontrées le plus couramment dans le service de gynécologie oncologique au cours de sa période de formation. Il acquerra les notions de sciences fondamentales qui sous-tendent les hypothèses étiologiques et physiopathologiques dans les domaines suivants :

- Les lésions préinvasives et invasives de la vulve et du vagin
- Les lésions préinvasives et invasives du col
- L'hyperplasie et l'adénocarcinome de l'endomètre
- Les cancers de la trompe et de l'ovaire
- Les maladies trophoblastiques gestationnelles
- Les lésions malignes du sein
- De plus le médecin en spécialisation devra approfondir ses connaissances dans les domaines de la génétique, de l'anatomie, de la chimiothérapie, de la radiothérapie et de la pathologie en rapport avec les conditions mentionnées précédemment.
- Il devra comprendre les procédures chirurgicales spécifiques à l'oncologie gynécologique et être apte à exécuter certaines des procédures les plus fréquemment indiquées.

4.1.2.2. Objectifs spécifiques

- Concernant la génétique :
 - Le médecin en spécialisation devra connaître les notions de génétique concernant les oncogènes viraux, le rôle de l'aneuploïdie dans la pathogénèse des néoplasies et les profils de transmission héréditaire des cancers du sein et des organes pelviens.
 - Il devra aussi connaître le cycle de réplication cellulaire.
 - Il décrira les indications pour le dépistage génétique dans les cas de cancer du sein et de cancer des organes pelviens, plus spécifiquement le BRCA1 et BRCA2.
- Concernant l'anatomie :
 - Le médecin en spécialisation sera apte à décrire l'anatomie macroscopique et histologique des organes pelviens et du sein
 - Il décrira la vascularisation, le drainage lymphatique et la distribution des nerfs à chacun des organes pelviens
 - Il devra aussi décrire la relation anatomique entre les organes reproducteurs et les autres viscères, de même il devra connaître les changements les plus fréquents dans la relation anatomique entre les viscères pelviens et abdominaux engendrés par les différents traitements en gynécologie oncologie.
- Concernant la chimiothérapie et la radiothérapie :
 - Le médecin en spécialisation sera apte à identifier les principaux agents

- chimiothérapeutiques et leurs indications
 - Il décrira les principaux effets secondaires de la chimiothérapie et de la radiothérapie.
 - Il sera apte à utiliser les médicaments les plus valables dans le traitement des complications secondaires à la chimiothérapie et radiothérapie.
- Le médecin en spécialisation devra décrire l'histologie, la physiopathologie, l'épidémiologie, l'investigation et la prise en charge des principales lésions préinvasives et invasives des organes pelviens :
 - Lésions préinvasives et invasives de la vulve et du vagin
 - Lésions préinvasives et invasives du col utérin
 - Hyperplasie et néoplasie de l'endomètre
 - Carcinomes des trompes et de ovaires
 - Néoplasies ovariennes bénignes et malignes
 - Maladie trophoblastique gestationnelle
- Le médecin en spécialisation devra comprendre et pratiquer les procédures gynécologiques et mammaires suivantes:
 - Hystérectomies extra-fasciale avec ou sans salpingo-ovariectomie bilatérale
 - Biopsies péritonéales
 - Épiploectomie infra-colique
 - Exploration de l'abdomen
 - Paracentèse
 - Évacuation chirurgicale d'une grossesse molaire
 - Biopsie mammaire
 - Mastectomie
 - Tumorectomie
 - Curage axillaire
- Le médecin en spécialisation devra comprendre les procédures suivantes :
 - Hystérectomie radicale
 - Vulvectomie radicale
 - Biopsie ou dissection des ganglions lymphatiques (inguinaux, para aortiques, pelviens ou sentinelles)
 - Trachélectomie
 - Exentération pelvienne avec ou sans reconstruction
 - Colectomie et colostomie
 - Réparation de fistules
 - Résection intestinale
 - Reconstruction vaginale

4.1.3. Stage en Médecine de la Reproduction

4.1.3.1. Connaître la physiopathologie, l'investigation, le diagnostique et la prise en charge de l'infertilité :

- Étiologies de l'infertilité féminine et masculine
 - Interprétation des examens paracliniques incluant l'évaluation hormonale, l'évaluation du spermogramme, la courbe de température basale, la biopsie endométriale, l'hystérosalpingographie, ainsi que l'hystéroscopie et la laparoscopie.
 - Connaître l'efficacité et les complications des différents traitements standards de l'infertilité, de même que les indications des techniques de reproduction assistée.
 - Connaître les principales étiologies de l'anovulation et sa prise en charge, incluant le rôle du citrate de clomifène, des inhibiteurs de l'aromatase des progestatifs, des agents hypoglycémisants oraux, des gonadotrophines.

4.1.3.2. Le médecin en spécialisation devra être familier avec les différentes techniques d'induction de l'ovulation et de stimulation contrôlée : leurs indications, le suivi approprié, les complications, ainsi que les contre-indications.

4.1.3.3. De plus, le médecin en spécialisation devra pouvoir informer les patientes sur l'existence des différentes technologies disponibles de reproduction assistée.

4.1.3.4. Le médecin en spécialisation devra participer activement aux activités de prise en charge des cas d'infertilité :

- Évaluation des couples consultant pour infertilité
- Effectuer les examens cliniques de base en infertilité
- Participer au suivi des couples en infertilité

4.1.3.5. Participer aux procédures de transfert de gamètes et d'embryons

4.1.4. Stage en Gynécologie-Obstétrique

4.1.4.1. Obstétrique

- Superviser les unités d'hospitalisation de grossesses à risque et des suites de couches

- Superviser l'ensemble des activités de soins en salle d'accouchement au cours de sa période de garde
- Répondre aux situations urgentes en maternité.
- Effectuer de façon autonome les procédures obstétricales plus complexes :
 - Césariennes complexes (patiente très obèse, multiples césariennes, placenta praevia, volumineux myomes, grossesse triple...)
 - Accouchement vaginal assisté d'un forceps moyen et/ou de rotation
 - Accouchement de siège
 - Accouchement de grossesse gémellaire
 - Hystérectomie post-partum
 - Réparation de déchirure périnéale du 4ème degré
 - Prise en charge avec le junior des complications telles la dystocie de l'épaule, l'hémorragie post-partum et l'inversion utérine
 - Participer (et maîtriser les étapes initiales) de la réanimation néonatale

4.1.4.2. Gynécologie

- Assurer la responsabilité du suivi des patientes hospitalisées
- Assurer des séances de consultation
- Exécuter des chirurgies urgentes telles grossesses ectopiques rompues, torsion annexielle.
- Participer aux chirurgies non maîtrisées ou plus complexes :
 - Hystérectomie pour volumineux utérus
 - Hystérectomie assistée par laparoscopie (si non maîtrisée)
 - Laparoscopie plus complexes (kystectomie, endométriose, hystérectomie sub-totale)
 - Colporraphies antérieures et postérieures
 - Chirurgies anti-incontinence
 - Suspension sacro-spineuse et colpo-sacropexie
 - Chirurgie pelvienne chez une patiente enceinte
 - Résection de lésion intra-utérine par hystéroscopie
 - Ablation de l'endomètre par roller ball

4.2. COMMUNICATION

Le médecin en spécialité devra être capable d'établir une relation médecin-patient complète, en recueillant l'histoire de la patiente, procédant à l'examen physique approprié tout en expliquant la raison d'être de cet examen.

Il devra de plus, expliquer ses hypothèses diagnostiques, les raisons de son investigation et/ou du choix du traitement.

Il devra être capable d'être à l'écoute des besoins de la patiente, en tenant compte des aspects sociaux, culturels, ethniques, familiaux et psychologiques de la patiente.

Il devra pouvoir discuter avec les autres intervenants dans le dossier, afin d'optimiser les soins de la patiente.

4.3. COLLABORATEUR

De par son statut privilégié, le médecin en spécialité devra démontrer ses capacités de travailler en étroite collaboration, tant avec ses professeurs qu'avec les résidents juniors et les autres résidents seniors, le personnel infirmier et les sages femmes.

Il participera activement aux travaux des comités d'évaluation de l'acte des centres hospitaliers.

Il collaborera aux activités de recherche du département et stimulera les autres résidents à cet effet.

4.4. GESTIONNAIRE

Le stage rural répondra à cette compétence en permettant de connaître les besoins d'un milieu de pratique autre que celui universitaire, d'y observer les types de pratiques qu'on y tient, d'en connaître les mécanismes de rémunération, d'y observer l'organisation du travail et d'évaluer les contraintes budgétaires inhérentes à une telle pratique, de même que les contraintes organisationnelles.

Durant ces stages de surspécialités, le médecin en spécialité devra développer des stratégies efficaces d'organisation du travail clinique. Il devra aussi apprendre à utiliser judicieusement les ressources disponibles pour les soins de ses patientes.

4.5. PROMOTEUR DE LA SANTÉ

Le médecin en spécialité devra intégrer les concepts de médecine préventive adaptée à l'oncologie gynécologique ainsi qu'à la médecine de la reproduction dans les soins qu'il prodigue à ses patientes. Il devra aussi promouvoir la santé de ses patientes dans ces domaines et participer activement à l'éducation des patientes en ce qui a trait aux différents principes leur permettant de contribuer à leur santé.

4.6. ÉRUDITION

Dans ces deux domaines de pointe, le médecin en spécialité devra développer et instaurer un processus de perfectionnement professionnel permanent qui lui sera utile dans sa future carrière. Le médecin en spécialité sera amené à développer une lecture critique des différentes sources d'informations médicales. Il devra aussi contribuer à l'enseignement des résidents juniors, du personnel infirmier, ainsi que des étudiants en médecine. Enfin il présentera les résultats de son projet de recherche au cours de sa soutenance de mémoire.

4.7. PROFESSIONNALISME

Les interactions avec la clientèle de surspécialités soit : les grossesses à risque, les couples infertiles et les femmes atteintes de cancers, comportent une charge émotive encore plus importante. Le médecin en spécialité devra donc démontrer respect et empathie envers ses patientes. En agissant comme médecin en spécialité responsable de chacune de ces 3 unités, il devra démontrer un sens des responsabilités exemplaire. Le médecin en spécialité fera montre tant au niveau de ses relations interpersonnelles, qu'au niveau de ses relations professionnelles, d'une honnêteté, intégrité, qui feront de lui un membre à part entière de l'équipe traitante.

Il apportera son jugement critique sur les situations vécues au département et reflètera son opinion éthique dans les discussions de cas complexes présentés lors des différentes activités d'enseignement du département.



5.

PARCOURS DE STAGE

STAGES	PERIODE		LIEUX	DUREE
	ANNEE	SEMESTRE		
Stage clinique de Chirurgie générale / Unité de Soins Intensifs Chirurgicaux	1ère année	S1-S2	Service de Chirurgie Générale et Unité de Réanimation Chirurgicale	6 mois
Stage clinique de Gynécologie Obstétrique	2ème et 3ème année	S3-S4-S5-S6	Service de Gynécologie Obstétrique	22 mois
Stage d'Urogynécologie	3ème année	S5-S6	Service d'Urologie-Andrologie	2 mois
Stage clinique Oncologie	4ème année	S7-S8	- Service d'Oncologie - Service de Gynécologie-Obstétrique	4 mois
Stage rural	4ème année	S7-S8	Hôpital régional	4 mois
Stage clinique Médecine de la Reproduction	4ème année	S7-S8	Service de Gynécologie-Obstétrique	2 mois
Stage de Gynécologie-Obstétrique	4ème année	S7-S8	Service de Gynécologie-Obstétrique	2 mois



6.

GRILLE DE STAGE

Maîtrise des compétences	Performance obtenue			
	1ère année	2ème année	3ème année	4ème année
1. Expert médical				
• Démontrer une bonne connaissance de la physiopathologie des affections en gynécologie-obstétrique				
• Faire une bonne évaluation clinique				
• Planifier les examens complémentaires adéquats				
• Choisir un plan de traitement adéquat				
• Reconnaître les situations d'urgence et y répondre de façon appropriée				
• Assurer le suivi thérapeutique				
2. Communicateur				
• Savoir accueillir une patiente				
• Être capable d'identifier ses besoins, ses souhaits, ses préoccupations				
• Être capable de donner à la patiente des renseignements sur sa condition				
• Présenter à la patiente les différentes méthodes de prise en charge				
• Aider la patiente à choisir parmi les options diagnostiques (si applicable) et thérapeutiques qui lui sont proposées				
• Expliquer l'utilisation des moyens thérapeutiques choisis				
• Obtenir son consentement libre et éclairé				
• Transcrire de façon fidèle dans le dossier médical les informations recueillies				
• Transmettre efficacement les informations médicales oralement, par écrit ou par voie électronique				

DES

GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE

Health Care
Doctor
Hospital
Pharmacy

3. Collaborateur				
• Consulter les autres médecins et le personnel paramédical selon les besoins des patientes				
• Participer aux rencontres du service, en particulier aux staffs de compte-rendu de la garde, aux réunions du programme opératoire				
• Apporter sa contribution au travail d'équipe interprofessionnelle et interdisciplinaire autour d'un plan de prise en charge d'une patiente				
• Établir des relations saines de travail avec ses collègues médecins, le personnel paramédical, les étudiants en médecine et tout autre professionnel				
4. Érudit				
• Trouver, sélectionner et parcourir des ressources appropriées et pertinentes				
• Utiliser les données factuelles pour l'amélioration de la prise en charge des patientes				
• Evaluer sa pratique quotidienne de manière interne et externe				
• Transmettre ses connaissances et compétences aux étudiants en Médecine, élèves infirmiers et sages-femmes ainsi qu'aux autres médecins en spécialisation				
• Faire des présentations : conférences de spécialité, présentations de malades				
• Participer à la collecte des données pour les projets de recherche initiés dans les services				
• Participer aux rencontres des sociétés savantes				
• Mener un projet de recherche qui sera l'objet de son mémoire de fin d'études				

5. Gestionnaire				
• Gérer son temps entre les activités cliniques et les activités de recherche et d'enseignement				
• Utiliser de façon judicieuse les ressources mises à sa disposition autant pour les besoins des patientes que pour ses besoins d'apprentissage				
• Prendre soin de la sécurité des patientes				
• Démontrer des aptitudes à la résolution des conflits				
• S'impliquer dans la l'organisation des soins dans le service				
6. Promoteur de la santé				
• Appliquer les mesures préventives adéquates en rapport avec les affections gynécologiques et obstétricales				
• Adapter les interventions au processus de changement de comportement des populations				
• Moduler les mesures préventives en fonction du contexte socioculturel				
7. Professionnel				
• Remplir ses obligations professionnelles en faisant preuve d'assiduité et de ponctualité				
• Faire preuve d'un comportement respectueux envers les patientes et les collègues				
• Respecter les normes déontologiques et légales				
• Reconnaître les problèmes liés à la pratique et les résoudre en respectant l'éthique				
• Reconnaître ses limites				

[illegible]



Tél : +221 30 114 45 45
www.ceasamef.sn